

SUPPLEMENT

TO THE
QUEBEC GAZETTE

NUMBER 1853



A LA
GAZETTE DE QUEBEC.

NUMERO 1853.

FOR SALE

To the highest and last bidder, on Monday the 3d day of November next, at One o'clock in the afternoon, at the House of Mrs. Ann Gordon in St. John Street:

1. **FOUR** Hundred Acres of Land situate on the Grande Riviere in Upper Canada.
2. The half of an undivided emplacement situate in the Upper Town of Quebec, of thirty-three feet French measure in front on St. John's Street, by all the depth which may be found between that street and Ste. Anne's street, where said lot has also thirty-three feet in front; joining on the side of St. John's street, to the north east the representatives of Etienne Gatier, and to the south west Pierre Vezina, with one half of the stone house two stories high, and other buildings thereon erected.
3. The undivided half of another emplacement situate in the Upper Town of Quebec, of twenty two feet in front on Stanislaus street, by fifty in depth, joining on one side to the Sieur Morare, dit Laforme, and on the other side to one Tourangeau with one half of the wooden house erected on the whole front of said Lot: the whole depending on the Communauté which was between the said Ann Gordon and the late John Gordon her husband deceased.

For further information apply to the undersigned Notary at his Office in the Lower Town of Quebec Rue sous-le Fort.

Quebec, 18th Oct. 1800. * JAS VOYER, Not. Pub. & Auct.

THE subscriber respectfully informs the Public that he will open an Evening School on Monday the 3d November ensuing. Payment for the first month to be made on entrance.

Quebec, 22d Oct 1800 * ALEXr. CLIFFORD.

FOR SALE BY PRIVATE BARGAIN.

FORTY FIVE THOUSAND ACRES of Land laid out in Lots of 200 Acres each in the Township of DORSET, situate sixty three miles south from Quebec, on the River Chaudiere and bounded easterly by the same, with a right to the water streams for erecting Mills and other purposes.

This tract of land is well worth the attention of those who may wish to settle in Lower Canada. there is an excellent road from Quebec to within 10 or 12 miles of it, and a bridle road runs from thence through the Township to the New Settlements on the Confines of the United States, the property is held of the Crown in free and common socage and the titles are clear and complete as will be made appear by a reference to the Original Patent and other deeds in the Public and Notary's Offices here — The whole will be sold together or in different parcels as purchasers shall offer, and any person or Society of intended Settlers coming forward with a moderate proportion of the purchase money will meet with every reasonable accommodation in paying the remainder.

For more particular information, application may be made to the Subscribing Notary at his Office in the Street Sous-le Fort, Lower Town of Quebec.

Quebec, 15th September, 1800.

The Printers in the United States who receive this Paper, are requested to insert this Advertisement in the News-papers published by them.

DISTRICT OF QUEBEC. BY virtue of a writ of execution issued out of the Court of King's Bench of civil jurisdiction, at the suit of Jerome Martineau, against the goods moveable and immoveable of John Frels to me directed, I have seized and taken in execution as belonging to the said John Frels an emplacement situate in the city of Quebec, St. John Street, containing, thirty feet in front or thereabout by eighty feet or thereabout in depth more or less, joining on the north-east to Thomas Langlois, and to the south west to the land reserved for the ramparts; bounded in front to the said St. John street, and behind by St. Henry street with a one story stone house and another small wooden building thereon erected. Now I do hereby give notice that the said premises will be sold and adjudged to the highest bidder in the Court house in the city of Quebec on Thursday the 15th day of November next at eleven o'clock in the morning, at which time and place the conditions of sale will be made known by

JAS. SHEPHERD, Sheriff.

All those who have claims on the said emplacement and house above described, either by mortgage or other right or servitude are hereby advertised to give notice thereof to the said Sheriff at his office in the city of Quebec according to law.

Quebec, 24th June, 1800.

JUST PUBLISHED,

And FOR SALE at the PRINTING OFFICE, Mountain Street;

THE JOURNAL

Of the Fourth Session of the Second Provincial Parliament of Lower Canada,
PRICE 10s. sewed.

AT THE SAME PLACE MAY BE HAD

Complete Sets of the JOURNALS up to the present time, Price £3 17 6
August 25th 1800.

RECEMMENT IMPRIME'S,

Et seront mis en Vente Samedi prochain, à l'Imprimerie rue le Montagne N° 3.

ELEMENS DE LA GRAMMAIRE FRANCAISE

PAR M. LHOMOND,

Professeur-Émérite en l'Université de Paris.

M. LHOMOND est un de ces hommes de lettres illustres qui ont bien voulu consacrer leurs talents à la composition de Livres Elémentaires: il a composé l'ouvrage actuel après s'être appliqué vingt années à la tâche pénible de l'instruction publique, et des personnes les plus éclairées le regardent comme très digne de son expérience et de ses talents.

A VENDRE.

Au plus offrant et dernier Encherisseur, Lundi, le troisieme jour de Novembre prochain, à une heure de relevée en la maison de Dame Veuve ANN GORDON, Rue St. Jean.

1° **QUATRE** cens arpens de terre situés sur la Grande Riviere dans le Haut-Canada.

2° La juste moitié indivise d'un emplacement situé en cette Haute-ville de Quebec, de trente trois pieds de front, mesure Française, sur le niveau de la rue St. Jean, sur toute la profondeur qu'il peut y avoir depuis la dite Rue St. Jean, jusqu'à la rue St. Anne, où le dit emplacement a aussi trente trois pieds de front, joignant du côté de la dite rue St. Jean au Nord-est, aux représentans Etienne Gatier et au Sud-ouest à Pierre Vézina, avec la moitié de la maison en pierres, à deux étages et autres batimens dessus construits.

3° La juste moitié indivise d'un autre emplacement situé en cette dite haute ville, de vingt deux pieds de front sur le niveau de la rue Saint Stanislas sur cinquante de profondeur, joignant d'un coté au Sieur Morare dit Laforme et d'autre coté au nommé Tourangeau, avec la moitié de la maison en bois, sur tout le front du dit terrain construite; le tout dependant de la communauté, qui a été entre la dite Ann Gordon et défunt John Gordon, vivant son mari.

Pour plus amples informations, s'adresser au Notaire Souffigné en son Office, à la Basse-ville de Quebec, Rue Sous le Fort.

JAS: VOYER, Not. Publ. & Encr.

Quebec, 18e. Octobre, 1800.

LE Souffigné informé respectueusement le Public que Lundi le 3 de Novembre prochain, il ouvrira une Ecole du soir — le premier mois sera paye en entrant. Québec 22 Oct. 1800. ALEX. CLIFFORD.

A Louer et à prendre possession au premier jour de Mai prochain.

TOUTE cette partie de la Ferme de Sansbruit maintenant occupée par Mr. Henry Rimsnider, contenant entre deux et trois cents arpens (plus ou moins) et située entre le fleuve St. Laurent et le chemin qui conduit à St. Foy, excepté une petite portion de cette ferme qui est au tour de Sansbruit. Les vaches appartenantes aux habitants de Québec ont été depuis quelques années accoutumées à pâturer sur la dite terre, qui est très bien adaptée pour cet effet. Pour plus amples informations s'adresser à Henry Caldwell, Ecuier, à Belmont. — 2 Avril, 1800.

DISTRICT DE QUEBEC. EN vertu d'un ordre d'exécution émané de la Cour du Banc du Roi de Sa Majesté pour les causes civiles dans et pour le dit District à la poursuite de Jerome Martineau contre les biens meubles et immeubles de John Frels, à moi adressé, j'ai fait et pris en exécution comme appartenant au dit John Frels un emplacement situé en la ville de Québec rue St. Jean contenant trente pieds de front ou environ sur quatre vingt pieds ou environ de profondeur plus ou moins joignant d'un coté vers le Nord Est à Thomas Langlois, et d'autre coté vers le Sud-Ouest au terrain réservé pour les Ramparts, borné par devant à la dite rue S. Jean et par derriere à la rue St. Henry, avec une Maison en pierres à un étage et un autre petit bâtiment en bois dessus construits: Or je donne avis par le présent que les dites premises seront vendues et adjudgées au plus haut enchérisseur dans la Chambre d'Audience en la ville de Québec Jeudi le sixième jour de Novembre prochain a onze heures du matin, auxquels tems et lieu les conditions de la vente seront énoncées par

JAS. SHEPHERD, Sheriff.

Tous ceux qui ont des prétentions, sur les dits emplacement, et Maison ci dessus désignés soit par hypothèque ou autre droit ou servitude sont par de présent avertis d'en donner avis au dit Sheriff à son Bureau dans la cité Québec suivant la Loi. Québec 26 Juin 1800.

FOR Sale by the Subscriber at the Manufactory near the Artillery Bar. Candles, or at his House N° 18 Mountain street, Mould and Dipt Candles, wholesale or retail for Cash only: — Also Brown and Yellow Soap. N. B. Superfine Soap, for shaving and washing the Skin, fine Linens, Mullins, Lawns, Laces, &c. made by

Quebec, 23d May, 17 97.

THO: RICHARDS,

THE SUBSCRIBER having purchased from Mrs. Widow Crebassa two Lots of Land situated in St. John's Suburbs, bounded on the north by St. George's street, on the south by Rue Nouvelle, on the east by the property of Pierre Albœuf and Louis Demour or their representatives, and on the west partly by the property of Mr. Ralph Gray and partly by Ste. Genevieve street, by deed passed before A. Dumas and his colleague, Esquires, Notaries public on the 7th day of September instant: Any person or person having any prior claims upon the premises above described, are hereby to make known the same to the said subscriber on or before the 26th day of December next, after which time and date he will avail himself of this advertisement according to law.

Quebec, 23d September, 1800.

JOHN ROBINSON, Junr.

To be SOLD or LET

and possession given on the first of May next,

1. **T**HAT elegant and commodious House, formerly belonging to the Honorable M. de Longueuil, situate in the City of Montreal, St. Paul's street; with the vaults, hangards and stables, very well adapted, both by the situation and conveniencies, for a wholesale or retail merchant.
2. Another House in the said City of Montreal, Capital street, two stories high, occupied by Mr. Neagle, between the houses of Charles Blake, Esq. and Laurent Lemoine, with the ground in front of said house, serving as a yard, and the buildings thereon erected.
3. The extensive lot and two story house situate in the said city of Montreal, St. Paul's street, now occupied by Samuel Parke; with another emplacement adjacent on St. Nicholas street, stables and Coach house.
4. A piece of good meadow land, situate at the Cote des Nieges, near Montreal, of about thirteen arpents in superficie, between the lands of Denis St. Aubin and Madame Dufy, with a barn thereon erected.
5. Lastly, another meadow situate at the Tanneries of the Coteau St. Pierre, at half a league from Montreal, of one arpent in front, by seven arpents in depth, likewise with a barn.

In consideration of the value of the property above described, reasonable terms of payment will be given for the facility of the purchaser.

Apply to the Honorable Mr. De Bonne, (the Proprietor at Quebec, or to L. Chs. Foucher, Esq. Solicitor General, his Attorney at Montreal.

Quebec, 20th March, 1800.

A VENDRE OU A LOUER,

Pour prendre possession au premier Mai prochain.

1. **L'**ELEGANTE et commode maison, ci-devant appartenante à l'Honorable de Longueuil, située dans la ville de Montreal, Rue St. Paul, avec ses Voutes, Hangards et Ecuries: très convenable par la situation et ses commodités pour un Marchand en gros ou en détail.
 2. Une autre maison située dans la dite ville de Montréal, rue Capitale, à deux étages, occupée par Mr. Neagle, entre les maisons de Chs. Blake Ecuyer et Laurent Lemoine, avec le terrain vis-à-vis la dite maison servant de cour, et les bâtiments dessus construits.
 3. Le vaste emplacement et maison à deux étages, au dit Montréal, rue St. Paul, occupés actuellement par Samuel Park, avec un autre emplacement y adjacent sur la rue St. Nicolas, Ecuries et Remises.
 4. Un lopin de terre, en bonnes prairies, situé à la côte des neiges près Montréal, d'environ treize arpents en superficie, outre les terrains de Denis St. Aubin et de Mad. Dufy, avec une grange dessus construite.
 5. Enfin une autre prairie située aux Tanneries du côteau St. Pierre, à une demie lieue de Montréal, d'un arpent de front sur sept arpents de profondeur, aussi avec une grange.
- En considération de la valeur des propriétés ci-dessus désignées, des termes raisonnables de paiements seront donnés pour faciliter les acquéreurs. A s'adresser à l'Honorable de Bonne, le propriétaire à Québec, ou à L. Chs. Foucher, Ecuyer, Solliciteur général, son Procureur à Montréal.
- Quebec, 20 Mars, 1800.

BOOKS AND STATIONARY

Imported from London in the Brig Cleopatra, and for Sale at the Printing-Office No. 3 Mountain Street:

A GENERAL Assortment of STATIONARY, SCHOOL BOOKS, &c. which will be Sold cheap for Cash only.

ALSO,

Just Received from New York,

No. V. of the RUSH-LIGHT by PETER PORCUPINE.

A few complete sets of the Rush-Light may be had at the Printing-Office. The Author having lately left New York for England, the succeeding Numbers of this interesting work will be published in London, and forwarded as soon as circumstances will permit to Canada and other parts of America.

For SALE at the same place, BLANKS of all sorts.

9th July. 1800.

RECEMMENT PUBLIE'

et A VENDRE à l'IMPRIMERIE, rue la Montagne

LE JOURNAL

De la quatrième Session du 2me Parlement Provincial du Bas Canada, PRIX BROCHE' 10S.

ON PEUT AVOIR AU MEME LIEU

les JOURNEAUX complets jusqu'au tems présent—prix £ 3 17 6. 25me Août, 1800.

LE Souffigné ayant acquis de Madme. Veuve Crebassa, par contrat passé devant Mr. A. Dumas et son collègue, Notaires Publics, le septième jour du présent mois de Septembre, deux emplacements situés dans le faubourg St. Jean, bornés au Nord par la rue St. George, au Sud par la Rue Nouvelle, à l'Est par la propriété de Pierre Albœuf et Louis Demoult ou leurs représentants, et au Ouest, partie par la propriété de Mr. Ralph Gray, et partie par la Rue Ste. Genevieve: Tous ceux qui ont quelques prétentions antérieures sur les premises ci dessus désignées, sont par le présent requis de les faire connoître au dit Souffigné, d'ici au 25me jour de Décembre prochain, passé lequel tems, ou date, il se prévendra du présent avertissement conformément à la Loi.

JOHN ROBINSON, JUNR.

Quebec, 23me Septembre, 1800.

RECEMMENT PUBLIE'

Et à Vendre à l'Imprimerie, N° 3, Rue la Montagne,

LE GRADUEL ROMAIN, A L'USAGE DU DIOCESE DE QUEBEC.

Prix Relié, imprimé sur du Papier Ordinaire 7/6.

imprimé sur du Papier Velin 10S.

On accordera une déduction raisonnable aux personnes qui acheteront plus d'une douzaine pour revendre en détail.

Messieurs les Souscripteurs sont priés d'envoyer chercher leurs exemplaires au prix de la Souscription.

Extrait de la Préface du Graduel.

ON se plaint depuis plusieurs années (et avec raison) de la rareté des Livres de Chant dans ce Diocèse. Beaucoup de paroisses n'ont pu s'en procurer, jusqu'à présent, autant qu'il leur en falloit pour le nombre de leurs Chantres. D'autres n'en ont que de différentes éditions qui s'accordent mal entr'elles. Plusieurs même en sont totalement dépourvues. Dans les Eglises les mieux fournies il a toujours fallu recourir à des manuscrits non seulement pour les Offices propres au Diocèse, mais encore pour certaines pièces de chant en usage dans les Saluts du S. Sacrement. Ces manuscrits souvent écrits par des personnes malhabiles, s'altèrent avec le tems et le défigurent. De toutes ces causes il résulte pour le Plaine-Chant un découragement sensible. On trouve moins de jeunes gens qui s'y appliquent, à mesure que les moyens de l'apprendre et de le pratiquer deviennent plus rares, et par une suite nécessaire, le Service Divin ne se fait pas avec toute la décence et la majesté que l'on désireroit.

Pour obvier à ces inconvénients, nous présentons au Public une édition de Livres de Chant portatifs imprimés à Québec et conformes à l'édition des grands livres de Lyon la plus correcte et la plus récente qu'on connoisse. C'est le premier essai de ce genre qui ait été fait en Canada, et l'on espère qu'il ne sera pas sans mérite. Le Graduel a été imprimé avec l'attention la plus scrupuleuse et enrichi d'une augmentation considérable. On y trouvera les Messes du Mercredi des Cendres, de la Vigile de la Pentecôte, de la Ste. Famille, du Sacrement; les Messes votives du S. Sacrement, de Ste Anne; les Messes pour la Paix, pour la remission des peches, pour les Voyageurs, pour toute sorte de Nécessité. Rien de tout cela ne se trouvoit dans les livres portatifs imprimés à Vannes et à Poitiers, ci-devant répandus dans le Diocèse. On y a encore ajouté quelques Kyrie, Gloria, Credo &c. pour qu'on ne fut pas obligé de chanter trop souvent les mêmes. Enfin on s'est attaché à mettre les Rubriques en François pour la commodité des Chantres qui se plaignoient de ne les avoir qu'en Latin dans les éditions précédentes. Il auroit été, sans doute, à désirer que l'on trouvât dans ce livre les Messes de toutes les fêtes qui sont tous le ris double. Chaque Eglise particulière auroit été plus assurée d'y rencontrer celle du Saint Patron qu'elle honore. Mais pour ne pas trop grossir le volume déjà fort épais, il a fallu se borner aux Messes qui peuvent arriver le Dimanche, en donnant la Rubrique de celles qui sont renvoyées au Commun. C'est encore plus qu'on ne trouve dans les petits livres des éditions de Vannes et de Poitiers.

Le PROCESSIONAL qui est présentement sous presse sortira dans deux mois ou environ et sera suivi de l'ANTIPHONAIRE, l'un et l'autre accommodés au Propre du Diocèse et imprimé avec la plus scrupuleuse correction.

Le prix pour les non-Souscripteurs des Trois Volumes ensemble, sur du Papier Ordinaire, sera de quatre piastres et de cinq piastres et demie sur le Papier Velin.

On trouve au même endroit un assortiment général de Livres de Dévotion en gros et en détail.

RECHERCHES SUR LA MEDICINE,

Ou l'application de la Chimie à la Medecine par FRANÇOIS BLANCHET, Auteur de divers essais imprimés dans le Medical Repository.

CET ouvrage, de 272 pages in 8mo. vient d'être publié à New-York. Après avoir considéré les causes physiques qui sont le plus étroitement liées aux phénomènes de la vie et de la dissolution des êtres, l'auteur passe à la formation de l'eau qu'il explique d'une manière différente de tous les chimistes, et dont la connoissance est indispensable pour se rendre compte des loix de l'économie animale et de celles de la nature, en général. C'est en tirant les preuves de trois règnes, qu'il croit être exempt du résultat illusoire d'une expérience faite par la main de l'homme qui ne sauroit opérer d'une manière aussi certaine que la nature. Déjà, il considère la question, longtemps agitée, sur la formation des acides. Il s'efforce de démontrer par des preuves tirées de la nature des choses, que les acides, au lieu d'être une combinaison binaire, doivent être regardés comme résultans de la combinaison de trois substances. C'est sur ce principe qu'il fonde sa THEORIE DES POISONS. Il explique sur le même principe, les effets salutaires et malfaisans de l'électricité, du froid, des Cathartiques, des Emétiques, dans l'économie animale; il traite ensuite de l'influence des saisons sur le phénomène de l'animalisation ou du développement des corps animés. Toutes ces considérations sont accompagnées de conjectures plausibles sur la combustion solaire, sur l'influence des Comètes, des Météores, des Volcans, de l'électricité sur l'air atmosphérique. Il prend aussi occasion de réfuter l'opinion des Newtoniens sur le passage de la lumière, du soleil à la terre; et détruit l'argument tant de fois répété par les incrédules " que le Créateur n'a pu créer la lumière avant le Soleil." Ainsi l'écriture sainte, loin de trouver un ennemi dans celui qui fonde la nature, y trouvera toujours un zélé défenseur. L'ouvrage est terminé par une lettre sur la cause et le traitement de la fièvre jaune.

On pourra s'acquiescer au dit ouvrage à Québec, chez Mr. Neilson, aux Trois Rivières, chez Mr. Sills, à Montréal, chez Mr. Edward. Chaque exemplaire sera de 6/3 Cours d'Halifax, payable à la livraison du livre qui sera seulement broché.